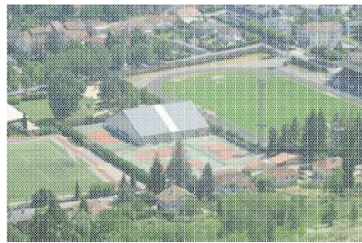
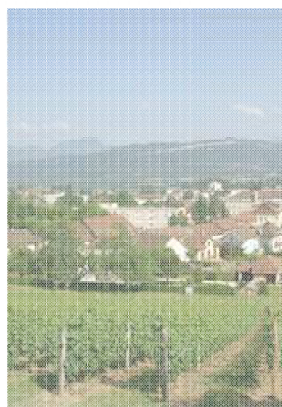
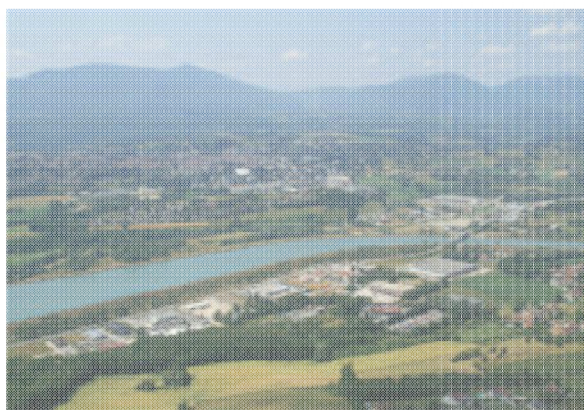




Département de l'Ain



Plan Local d'Urbanisme

Pièce 5.2. : Liste des emplacements réservés

LISTE DES EMBLEMES RESERVES DU PLU

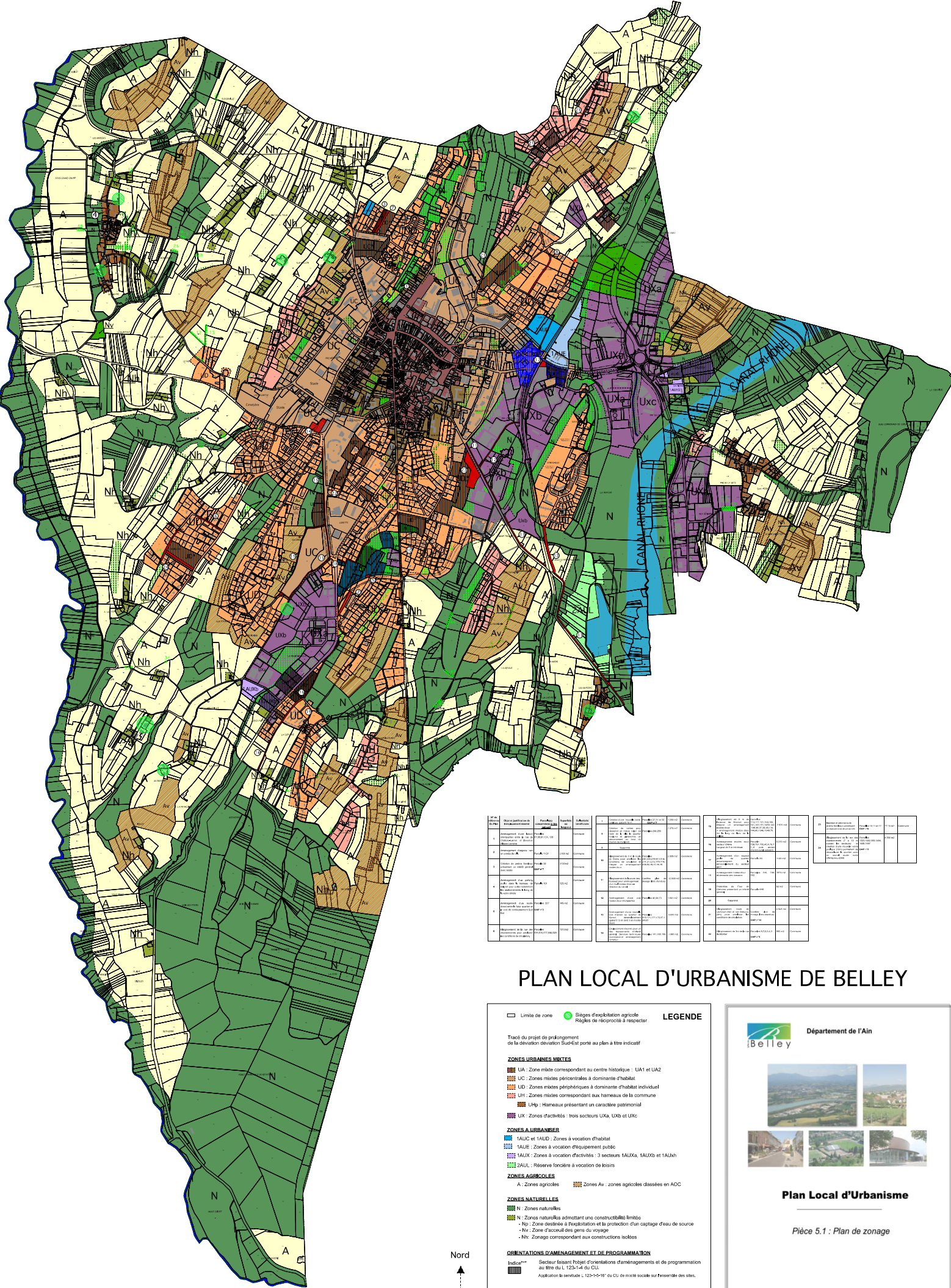
Certains numéros de parcelles pouvant évoluer, ceux ci sont donnés à titre indicatif, il convient de se reporter au périmètre porté au plan de zonage.

N° de référence Du Plan	Objet et justification de l'emplacement réservé	Parcelle(s) concernée(s) <u>à titre indicatif</u>	Superficie ou longueur	Collectivité bénéficiaire
1	Aménagement d'une liaison interquartier entre la rue de Château-Larron et l'avenue Alsace Lorraine	Parcelles 87,88,91,134, 138		Commune
2	Aménagement d'espace vert en entrée de ville	Parcelle 1127	2165 m2	Commune
3	Création de jardins familiaux présentant un intérêt général avec accès	Parcelle 32	3130m2	Commune
4	Aménagement d'un parking public dans le hameau de Bilignin pour éviter notamment les stationnements le long de la voirie étroite	Parcelle 101	325 m2	Commune
5	Aménagement d'un accès direct entre le futur quartier et le voie de contournement Sud Est	Parcelles 227 OAP n°3	345 m2	Commune
6	Elargissement de la rue des chardonnerets pour améliorer	Parcelles 575,576,577,566,929	1312m2	Commune

	les conditions de circulation.			
7	Création d'une nouvelle voirie publique gabarit 10 m	Parcelles 27,31 et 32	1 690 m ²	Commune
8	Création de voiries pour desservir et mieux relier au reste de la ville le quartier Cublond et plateforme de retournement au bout du chemin de Cublond	Parcelles 290,280	2 575 m ²	Commune
9	Supprimé			
10	Elargissement de 3 m la route de Brens pour améliorer les conditions de circulation et intégrer un aménagement modes doux	Parcelles 240,220,219,913,914, 214,213,212,775,774, 208,50,49,47,46,45	2 000 m ²	Commune
11	Elargissement de la route des Ecassaz pour aménagement d'un mail modes doux en direction du canal	Confère plan de zonage (liste étendue)	12 000 m ²	Commune
12	Aménagement d'une voie modes doux interquartier	Parcelles 43,44,73	1 841 m ²	Commune
13	Aménagement d'une nouvelle voie d'accès au quartier de Sonod, désenclavement (gabarit 13 m dont 5 m modes doux)	Parcelles 119,121,122,123,97,1 24,60	3 630 m ²	Commune
14	Emplacement réservé pour un des équipements d'intérêt général : Services techniques	Parcelles 161,160,159	4 390 m ²	Commune

	municipaux et aménagement carrefour			
15	Elargissement de 5 m de l'avenue de Narvick pour intégrer un aménagement modes doux + aménagement modes doux 3m le long du flanc de la colline	Parcelles 113,111,101,103,162, 161,160,151,1450,149, 146,86,37,38,35,118, 144,40,1346,1349,76,	7 570 m2	Commune
16	Aménagement modes doux secteur Chêne Largeur de 5 m minimum	Parcelle 758,757,755,45,1,70,7 1,,4 puis ancien chemin rural cadastré	5 210 m2	Commune
17	Aménagement d'un espace public de quartier accompagnant le renouvellement du secteur gare	Parcelle 83	1120 m2	Commune
18	Aménagement modes doux et desserte des riverains	Parcelles 740, 739, 782	1573 m2	Commune
19	Protection du Four de Cervoise présentant un intérêt général	Parcelle 649	62 m2	Commune
20	Supprimé			
21	Elargissement route de Lechaud (3m) et rue Debussy (2m) pour améliorer les conditions de circulation	Confère plan de zonage (liste étendue) OAP n°14	4 525 m2	Commune
22	Elargissement de 3m de la rue de Mortier	Parcelles 8,7,6,5,4,3	990 m2	Commune

		OAP n°5		
23	Maintien et extension de jardins familiaux constituant un équipement de proximité	Parcelles 10,11 et 12 OAP n°6	77 20 m2	Commune
24	Elargissement de la rue des chardonnerets (7 à 10 m suivant les secteurs) et création d'une nouvelle voirie publique (13m) permettant de désenclaver le quartier avec un nouvel accès route d'Arbignieu (D69)	Parcelles 1323,1482,593,1494, 1498,1497 OAP n°2	4 560 m2	



N°	Intitulé	Code	Surface	Statut	Observations	Année	Statut	Observations	Année	Statut	Observations	Année	Statut	Observations	Année
1	Zone mixte UA1 et UA2	UA1	12000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
2	Zone mixte UA3 et UA4	UA3	15000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
3	Zone mixte UA5 et UA6	UA5	18000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
4	Zone mixte UA7 et UA8	UA7	20000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
5	Zone mixte UA9 et UA10	UA9	22000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
6	Zone mixte UA11 et UA12	UA11	24000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
7	Zone mixte UA13 et UA14	UA13	26000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
8	Zone mixte UA15 et UA16	UA15	28000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
9	Zone mixte UA17 et UA18	UA17	30000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
10	Zone mixte UA19 et UA20	UA19	32000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
11	Zone mixte UA21 et UA22	UA21	34000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
12	Zone mixte UA23 et UA24	UA23	36000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
13	Zone mixte UA25 et UA26	UA25	38000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
14	Zone mixte UA27 et UA28	UA27	40000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
15	Zone mixte UA29 et UA30	UA29	42000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
16	Zone mixte UA31 et UA32	UA31	44000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
17	Zone mixte UA33 et UA34	UA33	46000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
18	Zone mixte UA35 et UA36	UA35	48000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
19	Zone mixte UA37 et UA38	UA37	50000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010
20	Zone mixte UA39 et UA40	UA39	52000	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010	Zone mixte		2010

PLAN LOCAL D'URBANISME DE BELLEY

LEGENDE

Tracé du projet de prolongement de la déviation déviation Sud-Est porté au plan à titre indicatif

ZONES URBAINES MIXTES

- UA : Zone mixte correspondant au centre historique : UA1 et UA2
- UC : Zones mixtes péri-centrales à dominante d'habitat
- UD : Zones mixtes périphériques à dominante d'habitat individuel
- UH : Zones mixtes correspondant aux hameaux de la commune
- UHp : Hameaux présentant un caractère patrimonial
- UX : Zones d'activités : trois secteurs UXa, UXb et UXc

ZONES A URBANISER

- 1AUC et 1AUD : Zones à vocation d'habitat
- 1AUE : Zones à vocation d'équipement public
- 1AUX : Zones à vocation d'activités : 3 secteurs 1AUXa, 1AUXb et 1AUXh
- 2AUL : Réserve foncière à vocation de loisirs

ZONES AGRICOLES

- A : Zones agricoles
- Zones Av : zones agricoles classées en ADC

ZONES NATURELLES

- N : Zones naturelles
- Np : Zones naturelles admettant une constructibilité limitée
- Nv : Zone destinée à l'exploitation et à la protection d'un captage d'eau de source
- Nh : Zone d'accueil des gîtes de tourisme
- Ni : Zone correspondant aux constructions isolées

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Indice*** Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagements et de programmation au titre du L. 123-1-6 du CU.

Application la servitude L. 123-5-16 du CU de mixité sociale sur l'emprise des sites.

SERVITUDES D'URBANISME

- Eléments protégés au titre du L. 123-1-5-7 du CU, (titre à consulter pour l'occupation globale et permanente)
- Emplacements réservés
- Périmètre commercial défini au titre du L. 123-5-7 bis du CU

Département de l'Ain

Belley

Plan Local d'Urbanisme

Pièce 5.1 : Plan de zonage

Equipe INITIAL CONSULTANTS